

SOTIETA NGO : « C'EST LE COUP DE GRÂCE QU'ON ASSÈNE AUX HOMMES ISOLÉS »

Depuis plus de 65 ans, le CIRÉ (coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers) travaille pour les droits des personnes exilées, avec ou sans titre de séjour. Sa directrice, Sotieta Ngo, nous a reçus en cet automne qui s'annonce déjà comme le troisième d'une longue crise de l'accueil des demandeurs d'asile. Elle a pris le temps pour en démêler avec nous les enjeux sociaux, humains et politiques.

■ **On a connu une crise de l'accueil en 2015 et une autre qui a commencé en automne 2021. Les contextes sont-ils différents ? Y a-t-il eu un mieux entre les deux ?**

□ Depuis 20 ans, de manière régulière, il y a une crise de l'accueil en Belgique. On en vient à se dire aujourd'hui que le réseau est mal conçu puisqu'il n'a aucune résistance aux aléas. En 2015, il y avait beaucoup de personnes qui arrivaient aux frontières de l'Union européenne, de Syrie et d'Afghanistan notamment. En 2021, à la différence de 2015, il n'y a pas eu de situation géopolitique exceptionnelle. Ce n'est pas la situation en Ukraine qui a provoqué cela puisque le statut donné aux Ukrainiens et l'accueil qui a été organisé pour eux est vraiment différent. Les inondations ont joué un rôle parce que des centres inondés ont été fermés et d'autres ont été mis à disposition de la population. Le réseau d'accueil a eu un peu moins de places, certes, mais derrière le mot « crise », il y a normalement quelque chose d'imprévisible et d'ingérable, ce qui n'est pas du tout le cas aujourd'hui. Cela fait deux ans que ça dure. Ce qui différencie cette situation de non-accueil par rapport aux autres, c'est sa durée dans le temps, les choix politiques qui ne tendent pas à la résoudre et la communication politique qui l'entoure. De notre côté, on parle donc d'une politique délibérée de non-accueil.



Crédit photo : CIRÉ

■ **Y a-t-il défaut de prévoyance ?**

□ Le réseau de Fedasil n'est pas pensé pour avoir un plan 1, un plan 2, un plan 3, un plan 4 et gérer les augmentations d'arrivées. Tous les deux à trois ans, on réaugmente le nombre de places puis, dès que cela se résorbe, on referme les dispositifs. C'est absurde ! Une grosse partie du réseau est organisée en centres communautaires et puis il y a des logements individuels. Au fil des législatures, on a fermé de plus en plus de places individuelles, cela a été le premier motif de saturation du réseau d'accueil. Par ailleurs, le réseau de Fedasil est considéré comme saturé quand on atteint 94% d'occupation. Mais en fait, on active les signaux d'alerte beaucoup trop tard parce qu'à 94%, il ne fonctionne déjà plus. Et puis enfin, il y a une augmentation progressive du nombre de demandeurs d'asile et une augmentation progressive de la durée des procédures. Il y a un arriéré colossal au niveau du CGRA et la moyenne pour une procédure d'asile c'est deux ans, cela veut donc dire que la personne reste dans le réseau d'accueil pendant deux ans.

■ Comment ça se passe concrètement pour les gens qui arrivent ?

□ À l'heure actuelle, les personnes doivent se rendre à l'Office des étrangers, boulevard Pacheco, pour introduire leur demande d'asile et puis ils sont convoqués pour le droit à l'accueil. Nos autorités ont beaucoup changé les règles pour pouvoir faire valoir le droit à l'accueil et au final obtenir une place. Donc, on introduit sa demande d'asile et on est laissé sur le carreau si on est un homme seul, apparemment pas vulnérable et pas malade. On doit alors faire valoir son besoin d'abri. Au début, il suffisait d'attendre quelques jours, puis il a fallu attaquer en justice, obtenir une condamnation et la faire signifier par un huissier pour obtenir une place (voir encadré). Et maintenant, il y a un système de QR code. Il faut essayer d'intégrer des structures pour sans-abri et de là, essayer d'avoir accès à cette procédure de QR code qui permet de s'enregistrer sur une liste d'attente. Donc c'est le chaos du traitement de la problématique, rien n'est systématisé.

■ Du point de vue des personnes migrantes, quelles sont les conséquences, notamment psychologiques ?

□ De manière générale, et cela déjà en dehors d'une situation de crise ou d'une politique de non-accueil, tous les observateurs lancent des signaux pour dire que la santé mentale des personnes en migration est vraiment en dégradation. Ce sont des personnes abîmées qui arrivent ici dans un état déplorable et pensent rejoindre un État européen qui va respecter leur dignité et leur droit. Ici, c'est le coup de grâce qu'on leur assène. Il y a eu récemment des images de la police évacuant à coups de pied des personnes qui dormaient devant le Petit-Château, emmitouflées dans leurs couvertures. Les structures d'accueil sont pleines, les structures pour sans-abri sont pleines et la secrétaire d'État a dit qu'il n'y aurait pas de droit à l'accueil pour ces gens-là. Donc quand on a fui une persécution, qu'on a peur pour sa vie, qu'on a affronté tout ce voyage et qu'on se retrouve traité un peu de la même manière qu'on était traité dans son pays d'origine, les gens perdent la tête. Ce sont des gens qui seront incapables de mener une procédure d'asile digne de ce nom. Être convoqué dans le cadre d'une procédure d'asile alors qu'on dort à la rue depuis neuf mois, qu'on crève de faim, qu'on n'a pas accès à l'hygiène de base, devoir passer une interview

en essayant d'être un peu cohérent dans ces conditions est extrêmement difficile.

■ Ces hommes isolés qui se retrouvent sans place d'accueil ne bénéficient d'aucun accompagnement ?

□ Ni Fedasil ni l'État belge n'ont organisé quelque chose. Fedasil a bien souvent renvoyé les personnes vers le hub humanitaire, qui est ce lieu créé par des ONG à Bruxelles, au départ pour des personnes en transit qui essayaient de rejoindre l'Angleterre. Aujourd'hui, ce lieu est occupé principalement par des demandeurs d'asile. Il y a moyen d'y recevoir un repas, une consultation juridique, de se réchauffer. Mais si les personnes ne connaissent pas ce lieu ou ne s'y rendent pas, elles n'ont rien. L'effet sur les personnes est délétère. Cela les brise si elles ne l'étaient pas déjà à l'arrivée. Cela anéantit toutes leurs chances d'obtenir un statut, et cela fait des bombes humaines et sociales. Qu'est-ce qu'on fait de ces personnes-là ? C'est quoi la vie après ça ? On sait à quel point la rue abîme les gens. Et là on voit comment la vie en rue va détruire des personnes déjà tellement vulnérables comme les demandeurs d'asile.

Plus de 7000 condamnations contre l'État belge...

« Au début de la crise, le demandeur d'asile devait, avec l'aide d'un avocat, introduire une plainte et obtenir une condamnation de l'État belge pour se voir délivrer une place d'accueil. Il y a eu plus de 7000 condamnations individuelles. Puis on a vu un délai apparaître, jusqu'à plus de six mois entre la condamnation qui ordonne une place d'accueil et le fait d'en bénéficier effectivement. Nous avons donc arrêté de compter !

Il y a aussi eu des actions collectives portées par les ONG, notamment par le Ciré, Vluchtelingenwerk, Médecins sans frontières, Médecins du monde, l'Association pour le droit des étrangers, Nansen... Dès le mois d'octobre-novembre 2021, nous avons introduit des actions en justice pour faire respecter le droit à l'asile et le droit à l'accueil, parce qu'à ce moment-là des gens essayaient d'introduire leur demande d'asile mais les portes étaient closes. En janvier 2022, nous avons obtenu gain de cause. Un juge a ordonné à l'État et à Fedasil d'enregistrer la demande d'asile le jour où la personne se présentait et d'octroyer une place d'accueil automatiquement, sous peine d'astreinte. Il y a eu appel de Fedasil et de l'État, on a tout gagné et les astreintes ont augmenté. Aujourd'hui, deux ans après, les ONG ont investi plus de 50 000 euros dans ces frais de justice. Sans compter ce que l'État a lui-même investi pour les 7000 procédures en aide juridique. Ce sont des sommes colossales, ça coûte bien plus cher que l'accueil qui est de 40 euros par jour. Ici, on est devant le juge des saisies. Le montant qui est dû par l'État varie de 1,5 à 2,5 millions d'euros d'astreintes. L'État a une obligation légale, ne la respecte pas, se fait condamner, ne respecte pas la condamnation, ne paie pas l'astreinte. Rien n'évolue et les gens sont dehors... »

■ Cette situation génère de la concurrence entre les migrants ?

□ Ce que la secrétaire d'État a déclaré il y a quelques mois, et elle est complètement suivie par notre gouvernement, c'est « *je suspends la loi* ». C'est un peu magique, je ne savais pas qu'on pouvait faire ça, suspendre une loi ! L'État fait le choix d'instrumentaliser les femmes et les enfants, ce que dénonce aussi la Ligue des Familles. C'est « les femmes et les enfants d'abord », comme si le Titanic coulait. Mais non ! Cela pourrait éventuellement être le cas, quoique, si on était dans une situation de crise ingérable et imprévisible, par exemple s'il y avait trois nuits à passer dehors, on prendrait les constitutions les plus solides... mais à voir si ce sont vraiment ces jeunes hommes de 18 ans ou plus jeunes encore qui sont les plus solides. On a déjà eu deux ans pour réfléchir à la manière dont on va mettre tout le monde à l'abri. Et on doit le faire !

■ Qu'est-ce que l'État pourrait faire, aurait dû faire ?

□ En septembre 2022, avec une cinquantaine d'associations, nous avons sorti une feuille de route avec une quarantaine de mesures urgentissimes, urgentes, un peu moins urgentes... Des mesures qui auraient permis, quelques mois après, d'avoir une fin de crise de l'accueil. On commençait par proposer de mettre les gens à l'abri dans des hôtels, ce qui a été fait dans le passé, et là il y a eu un refus total de notre secrétaire d'État et de notre gouvernement. On a vu à quel point ce qui était impossible et inaudible pour les demandeurs d'asile l'a été tout à coup pour d'autres demandeurs d'asile, les Ukrainiens. On a demandé l'hospitalité pour les Ukrainiens mais quand les gens hébergent d'autres demandeurs d'asile, il y a des poursuites. Une autre proposition était de réquisitionner des sites vides pour mettre les gens à l'abri. Cette feuille de route a été présentée à nos autorités qui l'ont balayée d'un revers de la main. Au final, quelques petites mesures ont été prises mais cela n'a pas permis un seul jour de se dire que toutes les personnes qui avaient introduit une demande ont été accueillies et qu'il n'y a plus d'arriéré.

L'accueil en Belgique : un bon modèle qui a été détricoté

« Le modèle d'accueil de la Belgique est un bon modèle à la base, c'est ce qu'on a unanimement considéré avec de nombreux acteurs de la société civile. Mais il a été fortement trituré depuis, au gré des difficultés rencontrées par Fedasil, des messages politiques qu'on voulait donner. Et on l'a tellement trituré qu'il a perdu son sens.

Au début, il y avait cette porte d'entrée de l'accueil communautaire, qui permettait de voir les spécificités des personnes et quel était l'accueil le plus adapté. Un milieu rural ou urbain, des études en cours, des soins à organiser à proximité... pour trouver la meilleure place. Cet accueil communautaire devait durer quatre mois avant de passer en accueil individuel. On peut imaginer qu'après une phase de fuite et d'exil, on ait besoin de quatre mois pour se poser. Pour certains profils, notamment pour les jeunes, la collectivité fait du bien. Donc il ne faut surtout pas bannir l'hébergement collectif, la solitude peut être délétère et puis il peut y avoir des économies d'échelle.

Mais après, quand la personne reprend pied dans sa vie, elle peut se permettre de vivre une vie plus autonome, qui coûte moins cher. Ce n'est pas parce qu'on est demandeur d'asile qu'on est incapable de mener sa vie. On n'a pas besoin d'être infantilisé et regroupé en troupeau dans des centres où d'autres décident tout à votre place. L'humain n'est pas forcément fait pour vivre en communauté pendant deux ans avec des personnes qu'il n'a pas choisies. Aujourd'hui, il y a eu un glissement où les centres d'accueil communautaire ont pris le dessus dans la proportion, à tout moment de la procédure. Les politiques d'accueil, le modèle d'accueil ont vécu et il est temps de revenir à leurs prémices qui étaient bonnes, assurément. »

La principale solution, ce serait d'appliquer entièrement la loi accueil qui prévoit qu'en cas de situation ingérable, les demandeurs d'asile doivent être répartis sur l'ensemble du territoire. Le plan de répartition a déjà été appliqué dans le passé, cela ferait cinq à six personnes à accueillir par commune. Ceci n'est pas quelque chose d'ingérable. Mais nos autorités ont refusé d'appliquer la loi.

■ Le blocage est politique ?

□ Sur le terrain des migrations, il y a une volonté un peu virile des autorités, quelles qu'elles soient, de montrer la fermeté. Il y a quelques années, quand des pays comme l'Autriche ou la Hongrie tenaient des discours de ce style, tout le monde s'offusquait en disant « *cela dépasse toutes les valeurs, et par ailleurs on a des obligations dans les lois nationales, les conventions internationales...* ». Mais apparemment, ces discours ont gagné du terrain. Et donc, Sammy Mahdi et puis Nicole de Moor se sont dit qu'il ne fallait pas flancher mais tenir la barre. Quand on regarde la situation européenne et mondiale, les personnes migrantes, on a plutôt tendance à les considérer comme des sous-sujets de droit.



Crédit photo : CIRÉ

On peut se permettre des violences à leur égard, un non-respect des décisions de justice, des propos stigmatisants... qui dans tout autre contexte seraient poursuivis. Ici, ça ne l'est pas. Je suis convaincue que c'est la situation politique qui joue beaucoup, qu'il y a un peu de simplisme qui est à l'œuvre en disant « *il n'y a qu'à...* », « *et si on disait qu'on arrêterait de les accueillir, ils viendront moins nombreux...* », comme dans un jeu d'enfants.

On s'était pourtant réjoui au moment de l'accord de gouvernement Vivaldi parce que Sammy Mahdi prenait le portefeuille et ça changeait de De Block ou Francken. Les déclarations et la note de politique générale étaient plus équilibrées. Le ton était plus rassurant, on voyait « respect des obligations », on voyait le mot « droit » réapparaître, ce qu'on n'avait jamais vu chez Francken. Les mots ont été beaux et bons. Sur le fond, il n'y avait pas grand-chose à redire. Mais dans les faits, il n'y a jamais eu une situation aussi catastrophique sur le plan du respect des droits.

■ Est-ce qu'il y a une volonté de dissuasion ?

□ Oui, pour moi c'est clair même si ce n'est pas le propos qui est tenu par nos autorités. C'est une dissuasion générale. Et on y va tous azimuts : les procédures sont longues, quand on est sans-papiers on le restera toute sa vie, quand on est demandeur d'asile, même si on a des droits, l'État s'assied dessus et verra si on tient la longueur, en regroupement familial on pourra être humilié. Dans tous les champs de la migration, on voit jusqu'où on peut aller et quand on croit qu'on a touché le fond, on va encore plus loin, il y a apparemment un sous-sol.

■ Qu'est-ce qui vous porte dans ce travail ?

□ Le secteur social au sens large souffre. Voir à quel point ces vies sont broyées là-bas et continuent parfois d'être broyées ici c'est douloureux. Voir à quel point on est démuni, cela l'est encore plus. Mais ce qui motive au jour le jour, c'est quand on arrive à sauver une situation, même si c'est une sur mille, cela a un sens.

Et puis, il y a un principe de réalité. L'histoire de l'humanité, ce sont des migrations et l'humain n'a fait que ça, se déplacer au gré de son évolution, de son besoin de se nourrir, puis d'échapper à des maladies ou à des guerres. Le mouvement est humain. Continuer de penser qu'on va arrêter les migrants et s'en protéger, je ne peux pas adhérer à cette vision et à ce discours de certaines personnalités politiques qui essaient de faire croire qu'on va ériger des règles, des murs, des procédures et des traitements humiliants. Cela va être suffisant un moment, mais qu'est-ce qu'ils et elles croient ? Que quand on crève et qu'on n'est pas sûr de pouvoir soigner ou nourrir ses enfants, qu'on n'est pas sûr de rentrer chez soi le soir parce qu'une bombe va nous tomber dessus, on ne va pas essayer de sauver sa peau ? Le principe de réalité fait qu'on aurait tort d'adhérer aux solutions qui sont présentées comme miraculeuses par des partis extrémistes ou nationalistes. Ou des personnes raisonnables mais qui font croire à trop de simplisme.

Et puis une société mixte et plus accueillante serait plus apaisée, et nous coûterait moins en termes humains et financiers. Plutôt que d'y être acculé comme on le sera à un moment, il faut accepter la richesse et construire avec la diversité.

Propos recueillis par Muriel Vanderborght